



## Refus de visa apres 7 ans d'attente

Par **TITA\_old**, le **24/10/2007** à **21:02**

bonjour,

Je m'adresse à vous aujourd'hui concernant la situation actuelle de mon mari.

Le 14 mai 1996, il a été condamné à une peine de prison et une interdiction du territoire de dix ans, suite à un trafic de stupéfiants.

Reconduit à la frontière le 03 octobre 1997, il vit depuis à Annaba en Algérie et y travaille en tant que technicien dans une société de motocycles.

Rencontrés en 1998, nous avons été unis par le mariage en Août 2001.

Celui-ci a été transcrit sur les registres de Nantes en 2002.

MR: Je vis chez mes parents à Annaba et y travaille en tant que réparateur

motocycles dans le commerce de mon père..

Me : je vis à Pfastatt et depuis 2000 je travaille à la centrale nucléaire de Fessenheim.

J'aménage mon temps de travail pour pouvoir me rendre en Algérie aussi régulièrement que possible et comprenez-moi bien que cela n'est pas facile à gérer.

Chaque séparation avec mon mari est très difficile à surmonter que je m'isole chez moi dans ma plus grande souffrance .

Et le plus difficile , c'est d'arriver à 33 ans , sans enfants, ne pouvant faire aucun projet et rester à attendre un visa , pour se sortir de la galère.

Par ce courrier , je voudrais obtenir des informations quand à la fin de son interdiction territoriale.

celle-ci a pris fin le 03, octobre 2007.

Pourquoi lui refuse-t-on le visa!

il a purger sa double peine!

Pouvez-vous nous dire où nous adresser pour que cette situation aboutisse.

merci d'avance de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Cordialement.

Par **biman\_old**, le **31/10/2007** à **16:24**

Bonjour,

avez vous écrit au député de votre circonscription il fera quelque chose, mais ça va être très difficile, les français sont très coincés, il ne changent pas d'avis comme ça.

Par **biman\_old**, le **31/10/2007** à **16:26**

salut,

surtout n'allez pas voir un avocat, ils ne feront que vous ponctionner du pognon, ils ne pourront rien faire et feront traîner le dossier. à moins que vous ayez les moyens de

vous payer Jaques Verges du bareau de Paris.